

Signature d'une entente avec le Club de tir La jolie Tuque inc.

Un partenariat pour la construction et la gestion d'un nouveau champ de tir à La Tuque

Shawinigan, le 27 octobre 2016 - La Commission scolaire de l'Énergie est heureuse d'annoncer aujourd'hui la conclusion d'une entente de partenariat avec le Club de tir La jolie Tuque inc. pour la gestion d'un futur champ de tir dans la forêt d'enseignement et de recherche (FER) Malhiot de l'École forestière de La Tuque. Il était, en effet, devenu primordial de bonifier l'entente antérieure, qui datait de 1994, pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

« L'École forestière de La Tuque, un centre de formation professionnelle de la Commission scolaire de l'Énergie, dispense la formation *Protection et exploitation de territoires fauniques* et désirait offrir à ses élèves un site bien aménagé pour l'initiation aux armes à feu. Nos futurs techniciens pourront désormais acquérir les compétences et la dextérité nécessaires dans un environnement sécuritaire et mieux adapté à leurs besoins » de mentionner le président de la Commission scolaire de l'Énergie, M. Jean-Yves Laforest.

Cette association entre les deux organismes profitera également à l'ensemble des citoyens de la Haute-Mauricie. « Les nombreux chasseurs qui fréquentent notre territoire seront certainement comblés par ce site enchanteur où ils pourront mettre en pratique les techniques entourant le maniement des armes. C'est important pour nous d'offrir à nos citoyens les moyens pour qu'ils fassent une utilisation adéquate des armes à feu, car c'est essentiel pour éviter les blessures. La sécurité de nos chasseurs et une priorité » souligne le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin.

Possédant plus de 50 ans d'expérience dans la gestion de ce type d'infrastructure, le Club de tir La jolie Tuque est composé de membres aux compétences variées. Il était donc tout désigné pour remplir avec brio le mandat qui lui est confié. « Nous sommes particulièrement heureux de saisir cette occasion privilégiée pour réaliser une mise à niveau complète de nos installations et augmenter notre capacité d'accueil » d'ajouter M. Serge Ducharme, président du Club de tir La jolie Tuque.

« Le nouveau site comportera un atout particulier puisqu'il permettra dorénavant de pratiquer le tir à l'envol ce qui n'était pas possible avec le lieu actuel. De plus, nos élèves auront la chance d'apprendre à l'intérieur d'un site spécialement aménagé, qui, nous l'espérons, contribuera à développer le respect nécessaire dans l'utilisation des armes à feu » de conclure M. Luc Dostaler, directeur par intérim de l'École forestière de La Tuque. Enfin, M. Luc Marchand ing.f., responsable de la forêt d'enseignement et de recherche Malhiot s'est dit « enthousiaste de voir que l'utilisation de la FER sera optimisée aux profits de la collectivité Mauricienne »

Un projet aux retombées majeures!



On retrouve de gauche à droite : M. Luc Dostaler, directeur par intérim de l'École forestière de La Tuque, M. Serge Ducharme, président du Club de tir La jolie Tuque, M. Jean-Yves Laforest, président de la Commission scolaire de l'Énergie et M. Luc Marchand, directeur, recherche et développement à l'École forestière de La Tuque.

- 30 -

Source :

Renée Jobin, coordonnatrice
Secrétariat général et Communications
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Information :

Luc Marchand, ing.f., directeur recherche et
développement
École forestière de La Tuque
Tél. : 819 676-3006, poste 6503
lmarchand@csenergie.qc.ca

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi